

# Éditorial

Pierre COUVEINHES

Ce numéro de *Réalités industrielles* consacre son dossier au thème « Le rôle de l'écrit et ses évolutions ». Voici de cela quelques années, il était courant de prophétiser la disparition de l'écrit, qui devait s'éteindre progressivement, au fur et à mesure que se développeraient les technologies de l'information. En fait, il semble que ce soit plutôt l'inverse qui se soit produit : pour bien des usages, courriels et SMS se sont substitués au téléphone, et comme l'indique Michel Serres dans son essai *Petite Poucette*, « l'écrit se projette aujourd'hui partout dans l'espace, jusqu'à l'envahir et à occulter le paysage [...] : la page nous domine et nous conduit. Et l'écran la reproduit ».

Alors, allons nous voir disparaître l'usage du papier ? Pas avant très longtemps, affirment Laurent de Gaulle et Jacques Chirat, qui exposent avec éloquence les avantages de ce matériau commode, économe en énergie, écologique (car très largement issu du recyclage) et d'une durabilité qu'attestent de nombreux siècles d'expérience. Il est par ailleurs bien certain que dans les entreprises, la consommation de papier n'a pas baissé avec l'essor de l'informatique, qui a conduit à la multiplication du nombre des imprimantes... Dans ces conditions, le papier pourrait conserver durablement une part de marché significative tant pour le livre que pour les journaux.

En fait, les principales évolutions en cours en matière d'écrit résultent de la profonde remise en question par les technologies numériques des modèles sur lesquels sont fondés deux secteurs emblématiques : le livre et ce qu'il est convenu de nommer « la presse ». Il me paraît très significatif que deux articles de ce numéro, dont les auteurs sont issus de domaines très différents (l'édition, pour l'un d'entre eux, et les technologies de l'information, pour les deux autres) fassent référence au célèbre aphorisme de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, dans *Le Guépard* : « Il faut que tout change, pour que rien ne change ».

L'industrie du livre semble avant tout soucieuse d'éviter ce qui s'est produit dans le domaine de la musique, qui a connu un effondrement des ventes « physiques » (CD) très partiellement compensé par les ventes de produits numériques (téléchargement, *streaming*). Mais comme l'indique Laurence Franceschini, la comparaison entre ces deux secteurs a des limites. Si le livre numérique a pris une part de marché significative aux Etats-Unis et, à un moindre degré, au Royaume-Uni, sa place reste faible en France et dans d'autres pays européens comparables. Dans notre pays, le prix unique du livre a certainement joué un rôle. Une autre raison, que souligne Denis Mollat, est le fait que la distribution de livres électroniques s'effectue dans le cadre de « systèmes propriétaires » : les fichiers numériques ne peuvent être consultés commodément que sur un seul type de lecteur, il n'est pas possible de les prêter à des amis, etc. Cela montre tout l'intérêt de plateformes ouvertes, telle

celle que Mari-Odile Jégo-Laveissière et David Lacombed présentent dans leur article. Un point clé, sur lequel Arnaud Nourry insiste à juste titre, est la nécessité d'assurer en toutes circonstances la protection du droit d'auteur. Il apparaît hautement souhaitable qu'un système répondant à ces principes puisse s'imposer rapidement au niveau français et/ou européen. A défaut, il est à craindre que l'on n'assiste à une évolution comparable à celle que décrit Alexandre Moatti dans son article consacré à la Bibliothèque numérique européenne : après les annonces tonitruantes des débuts, celle-ci n'a pu empêcher que Google Books s'arroge une position dominante.

Dans le domaine de la presse, les mutations apparaissent encore plus profondes que dans celui du livre, tout d'abord en matière économique. Les ventes sous forme papier baissent, et il est bien difficile de monnayer l'information publiée sur Internet, du fait de la culture de la gratuité qui y règne. Quant à la publicité, voilà bien longtemps qu'elle est captée, pour l'essentiel, par les moteurs de recherche (Google en tête). Divers textes juridiques sont à l'étude, notamment en France et en Allemagne, pour orienter vers la presse une partie de la manne publicitaire d'Internet, mais ce sujet reste très controversé, même parmi les journalistes. Enfin, le développement de la consultation de l'information sur de nouveaux supports (*smartphones*, tablettes) peut changer complètement la donne. Dans cet environnement complexe, les journaux testent diverses formules associant de manières variables le *Print* (l'imprimé) et le *Web* (le numérique), pour reprendre les termes employés par Philippe Mabilie.

Au-delà de ces aspects économiques et techniques, le développement de l'information sur Internet a entraîné une mutation encore plus fondamentale. Comme Sarah Sauneron et Julien Winock le soulignent dans leur article, la place des utilisateurs de contenus a changé du tout au tout : de simples consommateurs qu'ils étaient il y a encore peu, ceux-ci sont devenus de véritables acteurs ; le rôle joué par les réseaux sociaux lors du Printemps arabe de 2011 l'a montré amplement. Cette évolution semble remettre en question le rôle des journalistes. Mais, en fait, cela ne les ramène-t-il pas à une de leurs fonctions principales, celle de vérifier et d'analyser l'information dans un contexte où celle-ci est devenue surabondante ? Comme l'indique Pierre-Jean Bozo, l'enjeu, pour la presse, n'est-il pas de trouver sa temporalité propre, celle de la réactivité certes, mais aussi celle de l'approfondissement ? En quelque sorte, la presse se doit de renouer avec les fondamentaux du journalisme !

Dans son avant-propos, Laurence Cossé utilise cette belle métaphore : ce qui change, va continuer d'évoluer, voire, peut-être, disparaître, c'est seulement le « corps » du livre, son être physique. Mais son esprit va se perpétuer.

La même affirmation peut certainement être appliquée à la presse. Mais, décidément, « il faut que tout change, pour que rien ne change » !

\*  
\*\*

En hors-dossier, ce numéro présente une recension par Christophe Attali du récent ouvrage du prix Nobel d'économie Joseph E. Stiglitz, *Le Prix de l'inégalité*, ainsi que le bilan énergétique de la France pour 2011.